L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire:

Un An.................. $3 00
Six Mois.................. 1 50
Quatre Mois.................. 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le départ de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers.

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Victor Mazzanti vs Richard J. [illegible].

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 10,816—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. [illegible], juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, le 1er jour de décembre 1902, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Une certaine portion de terre avec cottage simple et autres améliorations qui s'y trouvent, située dans le [illegible] District de cette ville, dans l'ilot No 1,063, borné par la rue Nord Prieur, avenue London, les rues Johnson, Aubry, Grand [illegible] O'Reilly, portant le numéro municipal [illegible] rue Nord Prieur et mesurant 30 pieds de face à la rue Nord Prieur sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Saisi dans l'affaire ci-dessus produite. Conditions: Comptant. CHAS. E. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. W. J. [illegible], avocat.

31 oct—31—nov 6 13 20 27 30—déc 1

Ernestine Ross vs Anthony Scaffido, Jr.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans,—No 11,147—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. J. Petrovic, juge de la première cour de cité de la Nouvelle-Orléans, Div. C, je procéderai à [illegible] à l'enchère publique, [illegible] Nos 603 et 615 rue [illegible], entre le Passage de la Bourse et la rue [illegible], dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, 3 novembre 1902, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Le contenu d'une buvette, consistant en [illegible], tables, tables de jeu, un baril de whiskey, un bureau, verres, etc., et les licences de ville et d'Etat pour l'année 1902. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions: Comptant. — CHAS. E. KENNEDY, Constable. Gadbod & Lambert, avocats.

24 oct—oct 31—nov 3

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Charlotte Becker, femme décédée de Hippolyte Vix.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,466—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Hippolyte Vix, l'administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. Guilbault, avocat.

31 oct—31—nov 4 9

Succession de Mme Anna Meisner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,345—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Fred. Zengel, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—[illegible], avocats.

31 oct—nov 15—

Succession de Stephen C. Carreras.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 68,807—Division C—Attendu que Mme Catherine Schwab, veuve de John Carreras, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Stephen C. Carreras, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert Legier, avocat.

31 oct—31—nov 4 9

Succession de John A. Wagner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 68,883—Division A—Attendu que Mme Mary Ann Coyle, veuve de John A. Wagner, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John A. Wagner, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier. Carroll & Carroll, avocats.

30 oct—30—nov 3 8

Succession de John Killilea.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,854—Division B—Attendu que Mme Mary Killilea, femme de William Fisher, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécution testamentaire dative dans le la succession de feu John Killilea, décédé testat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Fred. Adolph, avocat.

29 oct—29—nov 2 7

Succession de Mme Jules Domingon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 66,234—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Etta M. Denney, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Jno Legier, Jr, avocat.

25 oct—25 29—nov 3

Succession de Mme Caroline Keifner, veuve de Francis J. Blust.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,720—Division B—Attendu que Mme Elis Keifner, veuve de Valentine Scheer, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Caroline Keifner, veuve de Francis J. Blust, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—Robt J. Maloney, Paul W. Maloney, avocats.

25 oct—25 29—nov 3

Succession de Lazar Benjamin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 68,516—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Félix J. Dreyfous, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

23 oct—23 27—nov 1

Succession de Jeremiah Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,822—Division C—Attendu que Mme Bridget Reilly, veuve de Jeremiah Regan, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécution testamentaire dative dans la succession de feu Jeremiah Regan, décédé testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—W. S. Benedict, avocat.

26 oct—26 30—nov 3

Succession de Theodore E. Deeves.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 68,865—Division B—Attendu que la Interstate Trust and Banking Company a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Theodore E. Deeves, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—[illegible] Walton, avocat.

26 oct—26 31—nov—7

VENTES A L'ENCAN.

Curtis & Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 25 novembre 1902.

Succession de Geo. M. Seibel.

Propriétés de valeur

DANS LES

Premier et Deuxième Districts.

No 214 rue N. Robertson. Bâtisse simple en briques à deux étages.

Nos 1924-26 rue de la Douane. Cottage double.

No 2401 rue St-Philippe. Bâtisse-Résidence et Epiceries en bois à un étage.

Nos 316-20 rue Saratoga. Une Maison-Résidence.

Les propriétés foncières ci-dessus mentionnées sont celles que vous désirez pour y investir votre argent comme placement sûr et garanti.

No 68,228, Cour Civile de District, Division C.

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs—Bureau 344 rue Commune—MARDI, le 25 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, [illegible] John St Paul, juge, et daté le 17 octobre 1902, et adressé à nous dans l'affaire ci-dessus intitulée:

No 214 RUE N. ROBERTSON.

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Robertson, Douane, Bienville et Villeré, lequel lot est désigné sur le plan de Quesne et un plan déposé en l'étude de Théodore Guyol, notaire, comme plan No 204, et mesurant, en mesure américaine, vingt-quatre pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Robertson, sur une profondeur de cent quatorze pieds onze pouces et six lignes, entre lignes égales et parallèles.

Nos 316-20 RUE SARATOGA.

2° Une certaine portion de terre, composée d'une moitié divisée d'un certain lot de terre désigné par le No "sept" situé dans le Faubourg Ste-Marie dans l'ilot borné par les rues Rampart, Basin ou Saratoga, Perdido et Gravier, mesurant trente pieds de face à la rue Basin ou Saratoga sur cent dix huit pieds et onze pouces de profondeur sur la ligne des lots Nos Quatre, Cinq et Six, et cent dix huit pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté et trente pieds trois pouces de largeur sur la ligne du fond. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

No 2401 RUE ST-PHILIPPE.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues St Philippe, Ursulines, Tonti et Rocheblave, ledit lot mesurant vingt cinq pieds de face à la rue St Philippe sur cent vingt cinq pieds de face et de profondeur à la rue Tonti de laquelle il forme l'encoignure; ledit lot de terre formant partie d'un plus grand lot de terre désigné par le No cinquante sur un plan fait par Louis Bringier, voyer, le 4 novembre 1843 annexé à un acte passé pardevant C. Pollock, ancien notaire en cette ville, le 3 juin 1844.

Nos 1924-26 RUE DOUANE.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No douze de l'ilot No 68 (maintenant l'ilot No 245) borné par les rues Douane, Canal, Prieur et Roman, d'après un plan dressé par J. Pilié, voyer, daté le 1er mai 1840 déposé en l'étude de David L. McCoy, ancien notaire en cette ville; lesquels dits lots sont contigus au lot No onze et mesurent, en mesure anglaise, vingt-sept pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de cent six pieds huit pouces, entre lignes parallèles, portant le numéro municipal 375 rue Douane.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication avec les clauses usuelles d'hypothèque et de sécurité. Un dépôt de dix pour cent devant être fait au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Wm Benedict, notaire, devant être aux frais de l'acquéreur.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs.
Fred Adolph, avocat.

24 oct — 24 26 — nov 2 9 16 23 25

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Liquidation.

JOLIE RESIDENCE MODERNE,

Avec les dernières améliorations,

No 5246 rue Chestnut.

JEUDI 13 NOVEMBRE 1902

PAR HARRY H. HODGSON, ENCANTEUR, BUREAU No 732 RUE COMMUNE.

JEUDI, le 13 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dossier No 66,159, dans l'affaire de Dorsantel et Diamellies, en liquidation, à l'enchère publique, il sera vendu

Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilot No 240 (autrefois No 25 sur un vieux plan de Rickerville) borné par les rues Chestnut, Camp, Léontine et l'Avenue Peters, désignés par les Nos 15 et 16 sur un plan dudit ilot fait par G. H. Grandjean, député voyer de ville, le 14 mai 1892, annexé et faisant partie d'un acte de vente pardevant E. P. Upton, notaire, le 20 juin 1892. Lesdits lots sont contigus, le lot No 16 formant l'encoignure des rues Chestnut et Léontine et mesurant comme suit: le lot No 15, 32 pieds de face sur la rue Chestnut sur 117 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 16, 33 pieds, 4 pouces de face sur la rue Chestnut, sur 117 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 15, 116 pieds, 4 pouces et 6 lignes de profondeur et façade sur la rue Léontine et 43 pieds 1 pouce et 2 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en une très belle résidence moderne, en bois à deux étages, connue comme le No 5246 rue Chestnut, contenant 4 grandes chambres à coucher, salon, salle de réception, salle à manger, cuisine, offices, deux belles chambres à bain, écurie à deux étages dans le fond; les vestibules et chambres étant admirablement tapissés, peints à fresque et décorés.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un et deux ans de crédit, avec 7 pour cent d'intérêt représentée par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer en plus de son enchère les taxes pour l'année 1902, et faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur quand adjugé.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Burt & Kernan, avocats.

12 oct—12 19 26—nov 2 9 13

Succession de Frederick W. Hauth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 68,112—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Emily Volz, veuve de Frederick W. Hauth, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — J. E. Rosser Jr, avocat.

22 oct — 22 23 31

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Double,

825 et 827 rue Quatrième,

Entre les rues Laurel et Annonciation,

Contenant 4 Chambres de chaque côté, Citernes, Hangars, Allées Pavées.

Retiré de la rue. Joli voisinage, ayant tous les agréments désirables.

Succession de Bridgit O'Connor, veuve de Dennis Heffernan.

No 66,763, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 25 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur — Bureau, 634 rue Gravier. En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 22 octobre 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot et les améliorations situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilot borné par les rues Quatrième, Laurel, Troisième et Jersey (maintenant Annonciation) et désigné par le Numéro 5 sur un plan fait par T. Jacob Rothsen, le 14me jour d'août 1890, mesurant vingt-neuf pieds (29') deux (2") pouces de face à la rue Quatrième sur une profondeur de cent deux (102') pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John Watt Duffy, notaire.

26 oct—26—nov 2 9 16 23 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Double,

De Choix et Rémunérateur,

Nos 117 et 119 Rue Génois,

—ENTRE—

La rue Canal et l'avenue Cleveland, Quatre Chambres et Hangar de chaque Côté, Retiré de la Rue, Pavage Schillinger et de beaux (arbres) Lilas, sur la façade, donnant de l'ombre.

Succession de Mme Harriet E. Griffin.

No 66,466—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 4 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne,

EN vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant en congé, daté et signé le 30 septembre 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Canal, Cleveland, Génois et Télémaque, et mesurant d'après un plan par John F. Braun et Cie, daté le 7 mai 1895, trente, trois (33') pieds trois (3") pouces et trois et un tiers (3 1/3") lignes de face à la rue Génois sur cent dix (110') pieds de profondeur.

Conditions — Un tiers ou plus comptant au le tout comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans de crédit, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente, les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

JAS A. BRENNAN, Encanteur.

5 oct—5 12 19 26—nov 2 4

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Double Désirable,

1422-24 RUE AMÉLIA,

A l'encoignure de la rue Perrier,

Et trois lots à Hanson City.

A l'Encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Mardi, le 18 novembre 1902,

A midi.

Succession de Zillah Rondeau.

No 68,500—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 16 octobre 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à l'heure et à l'endroit dans l'affaire ci-dessus, les propriétés foncières ci-après décrites:

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Celiste, anciennement Plaquemine, Amélia, Perrier et Peniston, désignés par les Nos Neuf et Dix d'après un plan de ladite propriété et d'un autre fait par D. M. Brosman, voyer de ville, daté le 29 avril 1886 et annexé pour référence à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 11 mai 1886, lesdits lots mesurant chacun vingt cinq pieds, deux pouces, six et un tiers lignes de face à la rue Amélia sur une profondeur de cent huit pieds dix pouces, quatre lignes, entre lignes parallèles, le lot No Neuf formant l'encoignure des rues Amélia et Perrier.

PAROISSE JEFFERSON.

Trois (3) certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans Hanson City, paroisse Jefferson, dans l'ilot numéro trois (3) de la place Coleman, lequel est borné par le Louisiana Boulevard, une allée et la rue Aubin, désignés par les Nos vingt-cinq (25), vingt-six (26) et vingt-sept (27) sur un plan ou croquis de ladite ville, déposé dans le bureau du recorder de la paroisse Jefferson et mesurant comme suit, à savoir: lesdits lots ont une façade de vingt-cinq pieds sur la place Coleman et s'étendent en arrière entre lignes parallèles cent trente-sept pieds (137) à une allée.

Etant la même propriété qui fut acquise par Mlle Zillah Rondeau par achat de la Hanson City Land Company Ltd., d'après un acte passé pardevant William H. Wright, notaire, dans et pour la Paroisse d'Orléans, le 16me jour de septembre 1895, ledit acte étant dûment enregistré dans le Bureau des Transferts de la Paroisse Jefferson, Louisiane, dans le livre des transferts "X", folio 243.

Conditions—1/3 ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance en 1 et 2 ans, à 8 0/0 d'intérêt de la date de l'adjudication, avec liens de vendeur et privilèges, et toutes les clauses usuelles de sécurité et d'après le [illegible]. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1902, payer pour les notes de vente pardevant W. E. Kerr, Esq., notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

Propriétés Foncières et Placements, 303 rue Baronne.

16 oct—16 19 26—nov 2 9 16 18

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

912 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

1716 AVENUE CLEVELAND

Succession de Francis T. Kirst, Sr.

No 65,964—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 13 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 8 octobre 1902 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le joli cottage simple en bois No 1716 avenue Cleveland, dans le premier district de cette ville, dans l'ilot borné par l'avenue Cleveland, les rues Claiborne, Derbigny et Palmyre, retiré du trottoir, ayant une jolie barrière en fer sur le devant, contenant des galeries, cour sur le devant et le côté, 7 chambres, chambre à bain, etc.

Le lot de terre est désigné par la lettre C, sur un croquis fait par L. H. Pilié, voyer, le 3 mars 1884, et mesurant 25 pieds 2 lignes de face à l'avenue Cleveland sur 108 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le voisinage est tranquille et respectable, et à une courte distance du centre des affaires, à un îlot de la rue du Canal et près d'église, de marché et d'école. Un placement de mérite où une aussi jolie résidence que l'on puisse désirer, se loue à raison de $216 par an.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant payer les taxes de la date de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. D. Rouen, Jr, avocat.

12 oct—12 19 26—nov 2 9 13

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété No 1423 rue St Claude,

Troisième District.

Succession de Marie Sanite Janvier.

No 67,987.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR AUGUSTE HUARD, Encanteur—Bureau No 121 rue Carondelet—MERCREDI, le 5 novembre 1902, à midi, pour payer les dettes de la succession, il sera vendu à l'enchère publique, à la Salle d'Encan de Spear and Hauptfuhr's Exchange, 302 rue Perdido, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Frederick D. King, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, maintenant absent en congé daté Nouvelle-Orléans, le premier octobre 1902 rendu dans l'affaire de la succession ci-dessus intitulée et numérotée, et pour le compte de ladite succession, la propriété foncière ci-après décrite, savoir: La susdite propriété No 1423 rue St Claude, en cette ville, plus amplement décrite comme: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, droits, servitudes, privilèges et autres avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot compris par ladite rue St Claude et les rues Marais, Esplanade et Kerlerec, désigné par la lettre A, et mesurant, en pied américain à savoir: Ledit lot de terre commence à une distance de 26 pieds 11 pouces et 4 lignes de l'angle de l'intersection des rues St Claude et Kerlerec, et a 24 pieds 11 pouces et 1 ligne de face à la rue St Claude sur une profondeur sur son côté le plus rapproché de et parallèle à la rue Kerlerec de 117 pieds 2 pouces et 6 lignes, de là sur une ligne parallèle à la rue St Claude, et courant vers la rue Esplanade 17 pieds 11 pouces et 4 lignes, de là sur une ligne parallèle à la rue Kerlerec, et courant vers la rue Marais, une plus grande profondeur de 10 pieds 3 pouces, de là, sur un autre côté parallèle à la rue St Claude et courant vers la rue Esplanade 6 pieds 11 pouces et 5 lignes, et une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes du côté le plus rapproché de la rue Esplanade.

Aux termes et conditions suivantes, à savoir: Un tiers ou plus comptant, et la balance en un crédit d'un, ou d'un et deux ans, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec huit pour cent (8 0/0) d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, et toutes autres clauses de garantie dans les actes de vente. L'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes dues, payables ou exigibles en l'année 1902, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et tenu de déposer avec l'encanteur dix pour cent (10 0/0) de son enchère au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Michel V. Dejan, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

AUG. HUARD, Encanteur Indépendant.

G. V. Soniat, avocat.

5 oct—5 12 19 26—nov 2 5

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage pour Placement,

No 216 rue Johnson, entre les rues Gasquet (maintenant avenue Cleveland) et Prieur,

Dans la succession de John Mangee et Johanna Connera, sa femme en premier mariage.

No 68,042—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur—Bureau 824 rue Commune—JEUDI, le 6 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, rendu et signé en cour ouverte le 3 octobre 1902, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir,

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilot borné par les rues Palmyre, Johnson, Gasquet et Prieur, désigné comme lot No 17 dans l'ilot No 30, sur un certain plan dressé par C. A. Hedin, architecte, daté le 19 mars 1892, et déposé en l'étude de Théodore C. Stark, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Johnson et ayant une profondeur de cent quarante-huit pieds, dix pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple contenant trois chambres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a du prix d'achat devant être fait payable en un et deux ans de la date de l'adjudication à huit pour cent d'intérêt de la date de ladite adjudication; ladite balance devant être représentée par des billets de l'acquéreur et devant être garantie par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes dues à la ville et à l'Etat pour l'année présente au-dessus et en plus du prix d'achat et devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Francis D. Charbonnet, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Frank S. Drelle et Lieven De Porter, avocats.

5 oct—5 12 19 26—nov 2 5 6

Succession de Jeremiah Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 68,822—Division C—Attendu que Bridget Reilley, veuve de Jeremiah Regan, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jeremiah Regan, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. W. S. Benedict, avocat.

23 oct—23 26 31

VENTES A L'ENCAN

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCERIES, MARCHANDISES SECHES MEUBLES DE MAISON.

Succession de Mme Ella Killilea.

No 66,731—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet. — LUNDI, le 10 novembre 1902, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 29 octobre 1902, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, sur les lieux, No 1800 rue Perdido, à l'encoignure de la rue Bertrand,

Un lot de marchandises sèches et de merceries, comprenant mousquetaires, couvertures, mouchoirs, lingerie d'hommes et de femmes, rubans, bas et chaussettes, flanelles, toile cirée peignes, boutons, cols, mouchoirs, manteaux, bonnets, chemises, épingles et plusieurs autres articles d'après l'inventaire et un lot de meubles de maison.

Conditions—Comptant.

Fred Adolph, avocat pour la succession.

J. D. Rouen, avocat des héritiers absents.

30 oct—30 — nov 2 9 10

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION,

Placeurs et Spéculateurs et Chercheurs de Domiciles.

Dans l'affaire de la succession de Barbara Stentz.

No 67,925—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 6 novembre 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 15 septembre 1902, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de cette ville, dans l'ilot No 32 de Harsteville, borné par l'avenue Nashville, les rues Camp, Chestnut et Eléonore, mesurant soixante pieds de face à la rue Eléonore sur cent vingt pieds de profondeur et façade sur la rue Camp, entre lignes parallèles, des quelles dites rues elle forme l'encoignure; ladite portion de terre étant formée de portions de façade des lots désignés par les Nos 1 et 2, 3 et 4, sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 19 décembre 1850, et déposé en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire, étant la même propriété acquise par la défunte Mme Barbara Stentz, par vente de Louis Payode, par acte passé pardevant Ernest Commagère, notaire, le 22 juin 1896, et enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 159, folio 512.

Conditions—La moitié ou plus comptant; la balance dans un an à 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication avec toutes clauses usuelles de sécurité, etc.; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1902 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant G. G. Kronenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Jos. D. Derbès, pour l'exécuteur.

5 oct 5 12 19 26—nov 26

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Rémunératifs double et simple,

ET LOTS POUR BATIR.

Le Joli Cottage Double 2762 et 2764 avenue Cleveland, à l'encoignure de la rue White.

Le Bon Cottage Simple 214 rue White, entre l'avenue Cleveland et la rue Palmyre.

Deux lots pour bâtir, avenue Cleveland et rue White (ilot des rues Palmyre et Broad).

Succession de Mme Adeline C. Bannon.

No 68,480 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur — Bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, 20 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 9 octobre 1902, de l'Hon Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour par l'Hon. John St Paul, juge de ladite cour, Division C, absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilot No 37, borné par l'avenue Cleveland les rues Broad, White et Palmyre, laquelle portion de terre fait partie du lot 17, et laquelle est désignée par la lettre "A" sur un plan par D. M. Brosman, député-voyer de ville, daté le 25 août 1897, une copie duquel plan est annexé à un inventaire de la succession de Lawrence Bannon, fait pardevant Charles D. Upton, notaire, le 26 août 1897 et lequel mesure, d'après ledit plan, 30 pieds de face à l'avenue Cleveland sur une profondeur de 96 pieds 2 pouces et forme l'encoignure des rues Cleveland et White. Lesdites bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 2762 et 2764 avenue Cleveland et comprennent un cottage double en bois, contenant 5 chambres d'un côté, 3 chambres de l'autre côté, citerne, hangar, etc.

2° Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville dans l'ilot 37 borné par l'avenue Cleveland, les rues Broad, White et Palmyre mesurant 38 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue White sur 30 pieds de profondeur, désigné sur ledit plan de D. M. Brosman, député voyer de ville, comme lot "B" laquelle dite portion de terre formait autrefois une partie du lot 17, ledit lot 17 mesurant originairement 30 pieds de face sur la rue Gasquet sur 124 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No 214 rue White et comprennent un cottage simple en bois contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilot 37, borné par l'avenue Cleveland, les rues Broad, White et Palmyre, désigné par le No 15 et mesurant 25 pieds de face à la rue White sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et lequel est contigu au fond des lots 15, 16 et 17, le tout d'après un plan de C. A. Hedin, architecte, déposé en l'étude de Michael Gernon, ancien notaire.

4° Un certain lot de terre dans l'ilot No 37, dans le premier district de cette ville, borné par l'avenue Cleveland, les rues Broad, White et Palmyre, désigné par le No 16 sur un plan de C. A. Hedin, architecte, annexé à un acte pardevant M. Gernon, ancien notaire, et mesurant 30 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 124 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer toutes les taxes de 1902 au-dessus et en plus de son enchère et devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication, et l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Théodore G Spitzfaden, notaire—pourvu que l'acquéreur ait l'option, s'il est déclaré au moment de l'adjudication de payer un tiers ou plus comptant et la balance du prix en deux paiements égaux représentés par des billets à recevoir souscrit par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé payable en 1 et 2 ans respectivement de la date de l'adjudication et portant intérêt payable annuellement, au taux de 7 pour cent par an de ladite date jusqu'au paiement. l'acquéreur s'obligeant à payer 5 pour cent, honoraires d'avocat en cas de procès sur lesdits billets ou de quelque partie de cela et devant conserver la propriété assurée et transférer la police d'assurance au porteur dudit billet ou billets jusqu'au paiement final l'acte de vente devant contenir le pacte de non aliénando, toutes les clauses usuelles de sécurité et le paiement desdits billets et l'intérêt, aussi bien que les honoraires d'avocats, frais, primes d'assurances, etc., devant être garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue.

Carroll & Carroll, avocats.

19 oct—19 26—nov 2 9 16 20

VENTES A L'ENCAN

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple dans le Troisième District.

No 1414 rue Espagne.

Entre les rues Villeré et Robertson.

Succession de Fleurat Blumere ou Blumerel.

No 67,978—Cour Civile de District—Division A.

PAR CURTIS & GALLAGHER, encanteurs, Bureau No 344 rue Commune—MARDI, le 18 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé, daté et signé le 10 octobre 1902, et adressé à Peter Gallagher, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en un cottage simple contenant quatre chambres, hangar, grande cour de côté, et situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Mandeville, Espagne, Villeré et Robertson, et désigné par le No 21, sur un plan dressé par F. E. [illegible], architecte, daté le 7 août 1903 et déposé en l'étude de John G. Eustis, notaire en cette ville, comme plan No [illegible]. Ledit lot mesure en mesure américaine trente et un pieds de face sur la rue Espagne par quatre vingt quinze pieds, onze pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902, ainsi que l'acte de vente, pardevant John Legier, Jr., aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0/0 devant être fait au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs, No 344 rue Commune.

12 oct—12 19 26—nov 2 9 16 18

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Bâtisses connues comme Nos 614, 616, 618 et 620 rue Congress, entre les rues Royale et Chartres, et Nos 760 et 762 rue Congress, coin Royale.

Mlle Lizzie Kenny vs John Kenny Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 66,663—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 novembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Congress, Chaussée, maintenant Royale, Rampart et Morales, maintenant Chartres, désignée par la lettre A, sur un croquis duquel mention est faite dans un acte précédant ladite portion de terre ayant, en mesure américaine, cent quatre vingt neuf pieds sept pouces trois lignes de face à la rue Congrès sur une profondeur de quatre vingt quinze pieds, étant la même propriété qui fut acquise par John Kenny, Jr., le 7 avril 1897, enregistré dans le livre du bureau des aliénations 164, fol. 456.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, etc., y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Congress, Royale, Elmira et Dauphine, lequel dit lot de terre est désigné par le No un de l'ilot No six, d'après un plan dressé par Jos Pilié, le 31 mars 1828, déposé en l'étude de Felix De Armas, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesure d'après ledit plan en mesure américaine quarante cinq pieds huit pouces de face à la rue Congrès par quatre vingt quinze pieds de profondeur et façade sur la rue Royale et forme l'encoignure des rues Congress et Royale, acquise par John Kenny Jr le 21 avril 1897. Livre du Bureau des Aliénations 164, folio 456.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. D. Kernan, avocat pour le plaignant.

11 oct—11 17 24 31—nov 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Septième District.

Encoignure des rues Ann et Lowerline, (ilot borné par la rue Millaudon et le fleuve Mississipi.)

Mme Celestine Royal, femme, etc., vs H. C. Bess.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,568 — En vertu d'un writ de fieri facias, contre la plaignante Mme Celestine Royal, femme de Anthony Lawson et en faveur du défendeur H. C. Bess, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 6 novembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, compris entre les rues Ann, Millaudon, Lowerline, et le Fleuve Mississipi, désignés comme lots 12 à 16 inclusivement et mesurant comme suit: le lot No 12 formant l'encoignure des rues Ann et Lowerline, quarante trois pieds dix pouces de face à la rue Ann, vingt huit pieds deux pouces et deux lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur et façade sur la rue Lowerline de cent cinq pieds et sept pouces et les lots Nos 13, 14, 15 et 16 ont chacun trente pieds de face sur la rue Ann par une profondeur de cent cinq pieds, sept pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Clegg & Quintero, avocats pour le plaignant en exécution.

3 oct—3 4 10 17 24 31 — nov 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Magnifique Propriété-Résidence de Valeur dans le Sixième District.

Portant le numéro municipal 4323 rue Chestnut, entre l'avenue Napoléon et la rue Berlin,

Canal Bank vs John C. Herter.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,666—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 20 novembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une portion de terre mesurant trente deux pieds de face sur la rue Chestnut sur cent vingt deux pieds et six pouces de profondeur entre lignes parallèles étant bornée sur le côté vers l'avenue Napoléon par la propriété vendue à la Louisiana Land Company Limited par John C. Herter, et aussi par la propriété appartenant autrefois audit John C. Herter et plus tard vendue par lui à D. A. Outlaw, ladite propriété ci-dessus décrite fut laissée ouverte par et comprise dans l'hypothèque accordé par ledit John C. Herter par acte passé pardevant A. G. La Pice, notaire le 23 mars 1897, le tout étant plus complètement démontré par des copies certifiées dudit acte d'hypothèque du 23 mars 1897 par John C. Herter à la Banque du Canal pardevant A. G. La Pice notaire et aussi de la vente par John C. Herter à la Louisiana Land Company Limited le 19 août 1897 par acte pardevant Edward Rightor, notaire, et du plan d'Edgar Pilié, voyer, du 28 mars 1902, le tout annexé au writ dans l'affaire ci-dessus et y faisant partie ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur ladite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Branch K. Miller, avocat pour le plaignante.

11 oct - 12 21 24 31—nov 7 14 20